



Communiqué

Un environnement de la sécurité de plus en plus complexe exige une approche moderne du maintien de l'ordre, constate un comité d'experts

Ottawa, le 25 novembre 2014 — Un nouveau rapport d'un comité d'experts, intitulé ***Le maintien de l'ordre au XXI^e siècle : Une nouvelle police pour de nouveaux défis*** et publié aujourd'hui par le Conseil des académies canadiennes, se penche sur la complexité et la nature mondiale du maintien de l'ordre moderne. Globalement, ce comité composé de 12 experts a déterminé que la sécurité au Canada ne peut pas être seulement assurée par les services policiers. Les spécialistes, les services de sécurité publics et privés et d'autres premiers intervenants ont tous un rôle vital à jouer dans un réseau de la sécurité interconnecté. Il s'agit d'une transformation qui a déjà commencé au Canada et ailleurs dans le monde. Un des défis cruciaux pour la police est de s'adapter à ce réseau de la sécurité tout en tirant profit des possibilités qu'il offre.

Parmi les nombreuses évolutions qui redéfinissent le contexte du maintien de l'ordre d'aujourd'hui se trouve le fait que la police fait désormais face à de crimes plus complexes et plus planétaires, comme le terrorisme, le vol d'identité et la cybercriminalité. Ces types de délits, qui émergent aux côtés des crimes traditionnels, mettent à l'épreuve les compétences et les ressources de la police et mettent en lumière la nécessité pour celle-ci d'acquérir des compétences spécialisées et de collaborer avec les autres fournisseurs de sécurité idéalement positionnés pour intervenir.

« L'accroissement des coûts du maintien de l'ordre, les défis en matière de ressources humaines, les exigences administratives et l'obligation juridique de rendre des comptes font en sorte que le modèle de la force policière généraliste n'est plus réaliste, déclare l'honorable Stephen T. Goudge, président du comité d'experts. Il est temps de commencer à réfléchir à la meilleure façon de moderniser le maintien de l'ordre grâce à de nouveaux outils, comme l'agrément et la concentration sur les responsabilités policières fondamentales. »

Les principales constatations du comité sont les suivantes :

- Les modèles de maintien de l'ordre fructueux nécessitent que la police s'adapte et tire parti des capacités et ressources spécialisées du réseau de la sécurité.
- Un maintien de l'ordre fondé sur les données probantes et une professionnalisation accrue de la police permettraient aux policiers de jouer un rôle optimal dans le réseau de la sécurité.
- La diversité des acteurs dans le réseau de la sécurité crée des problèmes de reddition de comptes sur lesquels on ne s'est pas encore penché.
- Les gouvernements peuvent servir d'habilitants de la sécurité en veillant à ce que le réseau de la sécurité serve l'intérêt public.

Devant les défis sans cesse grandissants auxquels les services de police font désormais face, Sécurité publique Canada a demandé au Conseil des académies canadiennes de réaliser, au moyen d'un comité d'experts, une évaluation des données probantes. Le comité a produit un rapport qui présente un examen exhaustif et actualisé de la recherche internationale sur les défis auxquels la police fait face et qui définit

les solutions d'amélioration possibles. Il constituera une ressource importante pour les personnes qui participeront au façonnement de la sécurité et pour celles qui seront responsables de l'assurer.

-30-

Pour de plus amples renseignements ou pour télécharger un exemplaire du rapport, veuillez consulter le site Web du Conseil des académies canadiennes, à www.sciencepourlepublic.ca.

Le Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC soutient des évaluations scientifiques indépendantes qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces évaluations sont menées par des comités pluridisciplinaires formés d'éminents experts de toutes les régions du Canada ainsi que de l'étranger, qui participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres des académies du CAC. Le CAC a pour mission d'être la voix de confiance du Canada en matière scientifique pour le bien public. Pour de plus amples renseignements, voir le site www.sciencepourlepublic.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

Cathleen Meechan
Directrice des communications
Conseil des académies canadiennes
613 567-5000, poste 228
cathleen.meechan@scienceadvice.ca